



N°09
Bilan 2017
15/12/2017



Animateur filière
Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Jardins, espaces végétalisés
et infrastructures - Edition
Littoral N°X du J/M/2017 »*



Edition Littoral Nouvelle-Aquitaine

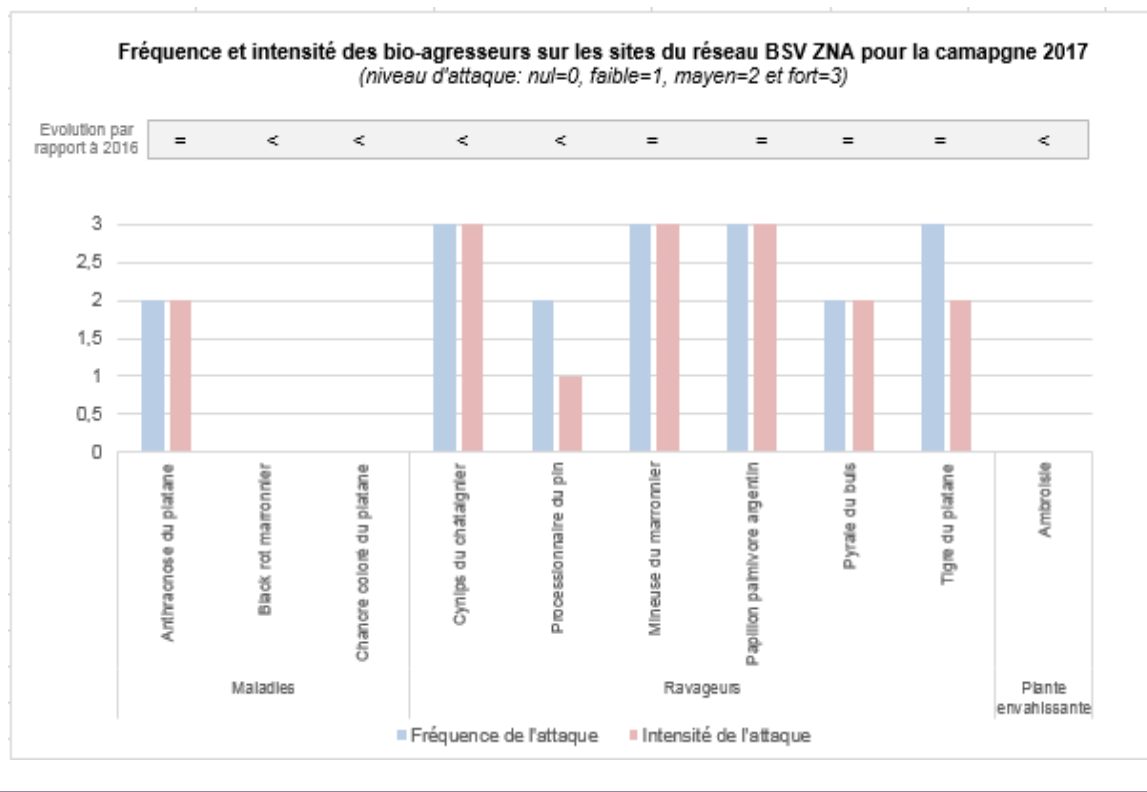
Départements 17/33/40/64/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Fréquence et intensité des attaques des bio-agresseurs suivis dans le cadre du réseau de surveillance du BSV :



Bulletin de Santé du Végétal 2017

En 2017 et avec la fusion des régions, le Bulletin de Santé du Végétal Zones Non Agricoles en Nouvelle Aquitaine est rebaptisé **JEVI** : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures.

Le BSV comprend 2 éditions :

Edition « hors littoral » : rédigée par la FREDON Limousin, elle concerne la Dordogne, Corrèze, Creuse, Haute Vienne, Charente, Vienne et Deux Sèvres.

Editions « littoral » : rédigée par la FREDON Aquitaine, elle concerne la Gironde, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, le Lot et Garonne et la Charente Maritime.

Les réseaux d'observation

Les bio-agresseurs suivis en particulier sont les suivants :

| MALADIES | RAVAGEURS | PLANTE INVASIVE |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Anthraxnose du platane | Tigre du platane | Ambroisie à feuille d'armoise |
| Oïdium | Processionnaire du pin | Berce du Caucase |
| Black rot du marronnier | Mineuse du marronnier | |
| Chancre coloré du platane | Papillon palmivore argentin | |
| | Charançon rouge | |
| | Cynips du châtaignier | |
| | Pyrale du buis | |
| | Ecaille fileuse | |

Les observateurs

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance en Aquitaine, le personnel des Services des Espaces verts et/ou Environnement des communes a fait remonter régulièrement les problèmes sanitaires des végétaux de leurs espaces publics.

Ponctuellement, des attaques parasitaires ou la présence de maladie sont communiquées par des particuliers. Merci à toutes les personnes qui ont ainsi contribué à enrichir ce réseau.

Les sites d'observation

- Sites de référence

Les principaux organismes nuisibles aux végétaux sont suivis dans 3 sites de référence : le Parc de Sourreil (7ha, Villenave d'Ornon), le Parc Bordelais (28ha, Bordeaux) et le Parc de Mussonville (40ha, Bègles).

Ces observations, qui sont mensuelles, sont réalisées de mars à septembre. Les notations concernent la fréquence du bio-agresseur (qui qualifie la présence de la maladie et/ou du ravageur), l'intensité (proportion d'arbres affectés) et la sévérité des symptômes (dommage moyen observé sur les arbres affectés). Seules les données de piégeage (voir ci-après) permettent de qualifier et quantifier les populations du ravageur concerné.

- Sites d'observation flottants

Pour affiner certaines observations réalisées sur les sites de référence, il est parfois nécessaire d'effectuer des visites sur d'autres secteurs géographiques pour vérifier si les dégâts ou symptômes sont généralisés à l'ensemble des parcs et jardins ou si leur présence est inféodée et ponctuelle à un secteur.

Le réseau de piégeage

Dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal (financé par Ecophyto), 3 ravageurs sont suivis par piégeage à phéromones :

- Processionnaire du pin
- Pyrale du buis
- Mineuse du marronnier

Processionnaire du pin

Pour la saison 2017, 3 communes disposaient de pièges à phéromones : Villenave d'Ornon (1 piège), Le Passage d'Agen (1 piège) et St Paul les Dax (5 pièges). Au total, **7 pièges** ont permis de suivre la dynamique de population de la processionnaire du pin.

Bordeaux Métropole a communiqué tout au long de la saison les relevés de ses **67 pièges (écopièges, hors dispositif BSV)** afin que nous puissions compléter les données du BSV.

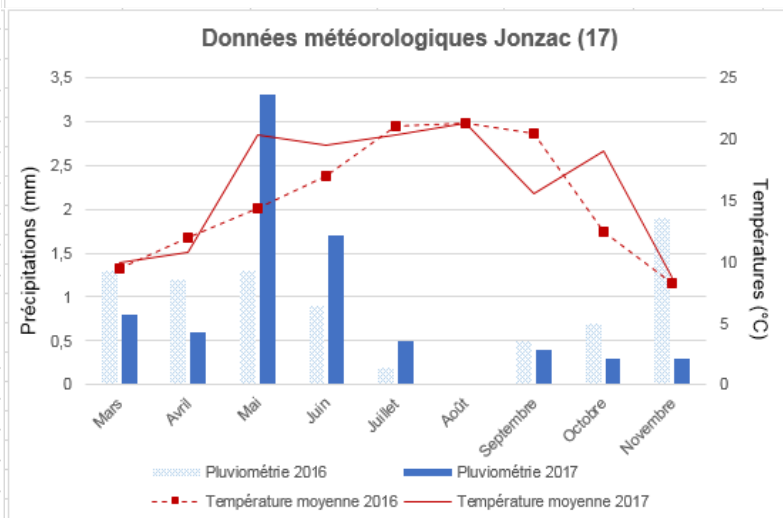
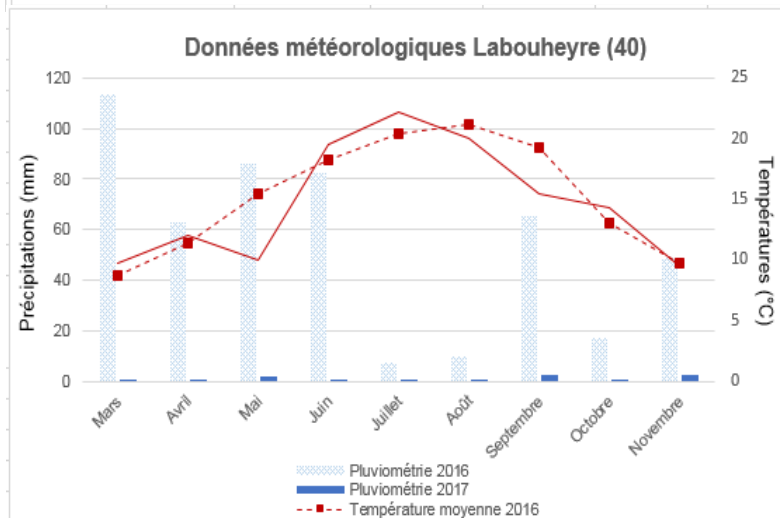
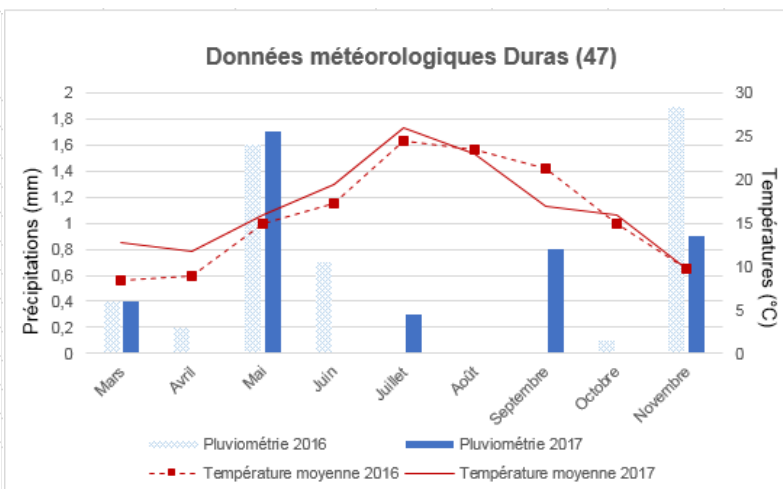
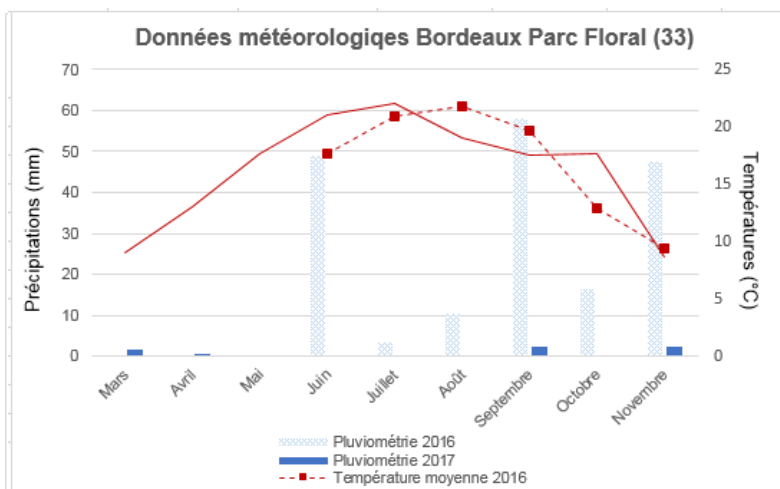
Pyrale du buis

Le vol de la pyrale est suivi sur 4 communes avec **26 pièges** : Villenave d'Ornon (1 piège), Bègles (1 pièges), Le Passage d'Agen (1 piège) et Bordeaux Métropole (23 pièges).

Mineuse du marronnier

Le vol de la mineuse est suivi sur 3 communes (**3 pièges** au total) : Villenave d'Ornon (1 piège), Bègles (1 pièges) et Le Passage d'Agen (1 piège).

Bilan climatique 2017



L'hiver 2016/2017 a été doux avec peu de pluie et une alternance de températures fraîches et plus chaudes. Les mois de décembre et janvier ont connu peu d'épisodes pluvieux avec un ensoleillement généreux. Les gelées ont été très fréquentes en janvier.

Le printemps 2017 a été remarquablement chaud, avec une pluviométrie largement déficitaire. Quelques gelées tardives ont marqué le mois d'avril.

L'été 2017 est caractérisé par un mois de juin aux températures estivales avec tout de même une pluviométrie excédentaire en Nouvelle Aquitaine. Juillet et août ont été à peine plus chauds que le mois de juin, avec des épisodes pluvieux et orageux.

En automne, douceur et fraîcheur ont alterné. Les conditions automnales sont arrivées de façon précoce au mois de septembre avec des températures plutôt fraîches et peu de pluie. La douceur s'est installée ensuite à partir de la 2^{ème} partie du mois d'octobre.

Bilan sanitaire 2017

Maladies

- **Cylindrocladiose des buis** *Cylindrocladium buxicola*

Rappel : la **température optimale** pour sa croissance est de **25°C** avec la présence d'un **film d'eau** sur les rameaux et les feuilles.

Symptômes : taches rouges concentriques sur les feuilles, tirets noirs sur les rameaux.

Sur la saison 2017, aucune observation ni signalement de la maladie n'est à déclarer sur le réseau d'observation.

La fréquence et l'intensité de la maladie sont inférieures à 2016.



Photo 1 : Buis atteint par *Cylindrocladium buxicola* **Source** : Arexhor Seine-Manche

Photo 2 : Taches foliaires **Source** : Caté

Photo 3 : Début de nécrose sur une feuille **Source** : Arexhor Seine-Manche

- **Chancre coloré du platane** *Ceratocystis fimbriata*

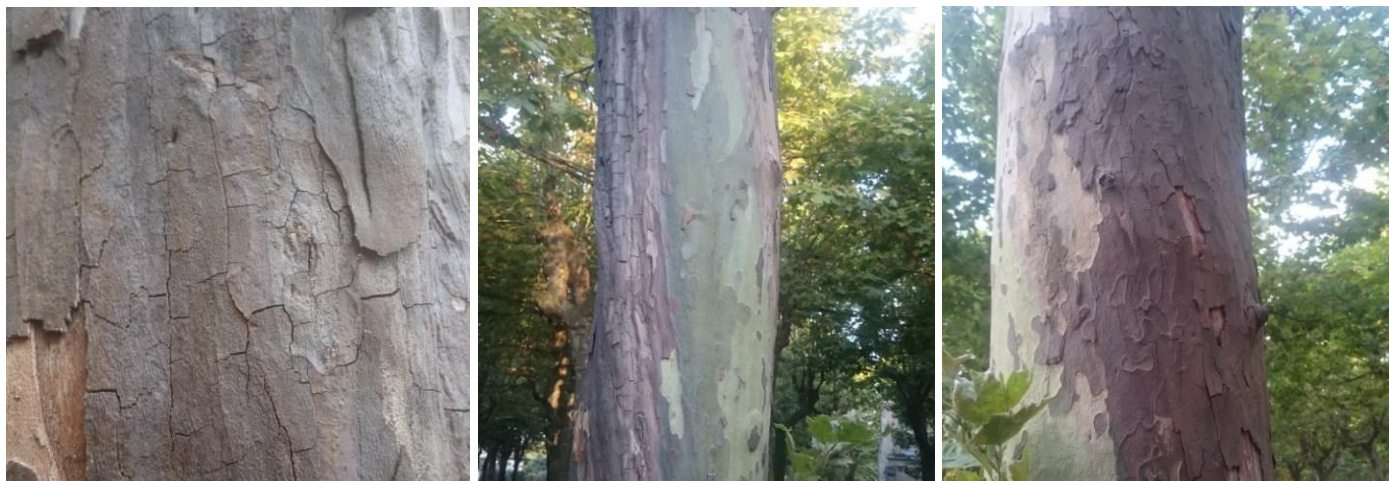
Rappel : Le Chancre coloré du platane est une maladie réglementée de lutte obligatoire (arrêté ministériel du 31 juillet 2000). Cette maladie est causée par le champignon vasculaire *Ceratocystis fimbriata platini*, transmissible de différentes façons (matériel de taille, eau, connections racinaires).

Les spores du champignon pénètrent de façon générale par une plaie, colonisent le système vasculaire de l'arbre et le détruisent. Ce dernier ne pouvant plus assurer son rôle, l'arbre meurt.

Suite à la découverte d'un nouveau foyer de chancre coloré à Arcachon (33) en 2014, un plan de surveillance a été conduit en 2015 dans les zones « à risque », notamment aux alentours des deux anciens foyers : Saint Jean de Thurac (découvert en 2007) et Le Temple sur Lot (découvert en 2010).

Ce plan de surveillance s'est poursuivi durant l'année 2016. En août 2016, un **nouveau foyer a été découvert par la DRAAF Nouvelle Aquitaine, en Gironde, sur la commune d'Audenge** (arbre, prélevé en 2015 et dont les résultats s'étaient révélés négatifs). Les opérations d'éradication ont été réalisées en janvier 2017. La FREDON Aquitaine a inspecté les arbres de la commune en 2017, mais aucun autre platane ne s'est révélé suspect.

La surveillance des platanes doit être de mise. **Tout arbre suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine** (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) **et/ou à la FREDON Aquitaine** (contact@fredon-aquitaine.org; s.bourda@fredon-aquitaine.org).



Arbre atteint par le chancre coloré, Audenge août/septembre 2016

Photos : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

- **Anthracose du platane** *Apiognomonina veneta*

Rappel : le champignon responsable de l'anthracose hiverne dans les feuilles tombées au sol mais aussi dans les nécroses corticales des arbres. Au printemps, des spores sont libérées par les différentes fructifications (voie sexuée et asexuée). Elles se disséminent grâce au vent et vont atteindre de nouveaux arbres hôtes. **L'humidité et les températures fraîches** sont les conditions favorables au développement du champignon.

Symptômes : nécroses le long des nervures des feuilles, pouvant s'étendre jusqu'au pétiole. Les 1^{ers} symptômes sont observés fin avril jusqu'en mai. Les quelques épisodes pluvieux ont été favorables au développement de la maladie. Il s'est ensuite stoppé.

L'anthracose est régulièrement rencontrée dans les espaces verts (fréquence). L'intensité des attaques reste moyenne.

Mesures prophylactiques : taillez et éliminez les rameaux desséchés par l'anthracose. Ramassez systématiquement les feuilles mortes tombées au sol.



Feuilles touchées par l'anthracose du platane

Photos : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

- **Black rot du marronnier** *Guignardia aesculi*

Rappel : le champignon passe l'hiver dans les couches de feuilles restées au sol et fructifie en libérant des spores lors des **températures printanières comprises entre 15 et 20°C**. Les périodes favorables à son évolution se situent de **mars à mi-juin en pluvieux et des températures fraîches**.

Symptômes : taches rouges serties de jaune

Sur la saison 2017, aucune observation ni signalement de la maladie n'est à déclarer sur le réseau d'observation.
La fréquence et l'intensité de la maladie sont inférieures à 2016.



Black rot sur feuille de marronnier
Photo : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

Mesures prophylactiques : pour limiter la conservation du champignon dans les feuilles durant l'hiver puis la dispersion de celui-ci au printemps, ramassez et éliminez régulièrement les feuilles atteintes dès leur chute.

- **Oïdium sur chêne**

Rappel : le champignon hiverne principalement entre les écailles des bourgeons et plus rarement dans les feuilles tombées au sol. Les **périodes estivales sèches accentuées par des pluies** sont favorables au développement du champignon.

Symptômes :

- Sur les feuilles des arbres (les deux faces) : feutrage blanc caractéristique
- Dessèchement brunissement des feuilles



Oïdium sur feuille de chêne
Photo : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

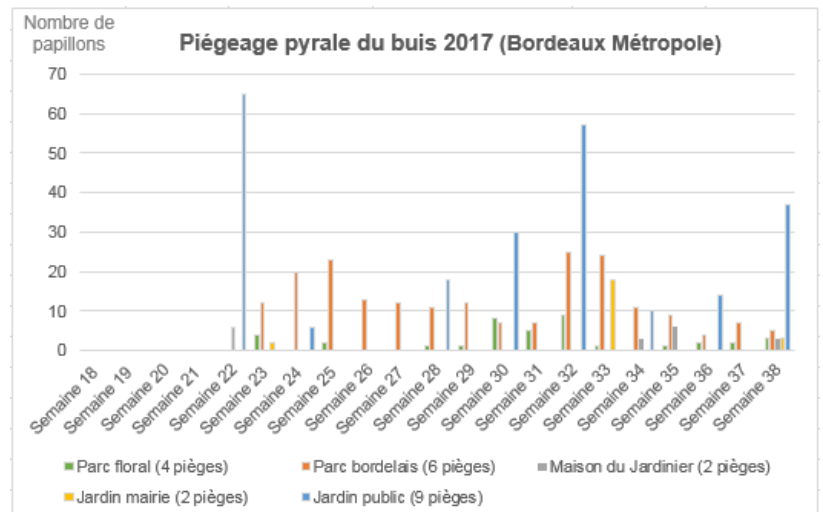
Quelques symptômes sont observés fin mai. Puis le manque de pluie durant l'été a freiné le développement de la maladie.

Ravageurs

- **Pyrale du buis** *Cydalima perspectalis*

En mars, les chenilles sont encore dans leur logette hivernale entre les feuilles de buis. Fin avril, elles reprennent leur activité et se nourrissent des feuilles. Les 1ères chrysalides sont repérées mi-mai et en fin de mois, les premiers papillons sont capturés. Sur la saison 2017, **3 pics de vol** peuvent être distingués : le 1^{er} intervient début juin, le 2nd début août et le 3^{ème} mi-septembre.

Ci-contre, les captures enregistrées par les pièges de Bordeaux Métropole durant la saison 2017 :



La **fréquence** des attaques est moyenne. L'**intensité** des attaques est moyenne à forte. Les dégâts peuvent être différents d'un site à l'autre. La pression de ce ravageur est identique à 2016.



Chenille de pyrale



Chrysalide de pyrale



Papillon de pyrale (forme brune)



Papillon de pyrale (forme blanche)

Photos : Séverine Bourda FREDON Aquitaine

Mesures prophylactiques : lorsque l'infestation est repérée de manière précoce, les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des sujets en intégralité permet de limiter la propagation du ravageur.

Bio-contrôle : les papillons (qui émergent vers le mois de juin) peuvent faire l'objet d'un piégeage à l'aide de phéromones spécifiques, qui attireront les sujets mâles. Ce piégeage ne permettra pas « d'éradiquer » les populations de pyrales mais de surveiller leur dynamique pour pouvoir ensuite mettre en place et adapter les programmes de contrôle du ravageur.

• Tigre du platane

Les tigres passent l'hiver sous l'écorce des arbres. Un comptage des adultes a été réalisé afin d'avoir une idée des populations hivernantes (le seuil de nuisibilité fixé à 70 adulte/dm² n'est pas dépassé sur les 2 sites qui ont fait l'objet du suivi).

En avril, les adultes entament leur migration de l'écorce vers le houppier. Les adultes sont visibles sous les feuilles en mai (les larves ne sont pas encore présentes). De juin à septembre, larves et adultes cohabitent sous les feuilles. Les symptômes de dépigmentation liés à l'action de nutrition des adultes sont bien visibles. Fin septembre – début octobre, les adultes entament leur migration vers l'écorce pour passer l'hiver.

Les tigres sont des ravageurs communs des platanes, régulièrement observés. La **fréquence** de ce parasite est **forte**. Cependant, l'**intensité** reste **moyenne**. Les populations de tigres semblent équivalentes à 2016.



Tigre adulte et larves sous une feuille de platane
Photos : Séverine Bourda FREDON Aquitaine

- **Mineuse du marronnier** *Cameraria ohridella*

La mineuse est un ravageur toujours très présent.

En avril, les 1^{ères} mineuses sont repérées sur les troncs et le 1^{er} pic de vol intervient fin avril. Fin mai, la reproduction a débuté. Les mines sont présentes sur les feuilles et leur nombre laisse présager d'importants dégâts. Deux autres pics sont ensuite distingués : mi-juin et mi-août (effectif plus faible). **Durant la saison 2017, 3 pics de vol du papillon sont donc observés.**

Les vols sont repérés aux mêmes périodes qu'en 2016 et les effectifs semblent équivalents. La présence de ce ravageur est généralisée dans les parcs et jardins publics ainsi que dans les jardins particuliers. Les dégâts engendrés peuvent être très importants et les marronniers perdent leurs feuilles très tôt dans la saison (**fréquence et intensité = 3**).

Mesures prophylactiques : la méthode la moins coûteuse pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



Adulte de mineuse (gauche) et larve (droite)
Photos : Séverine Bourda FREDON Aquitaine

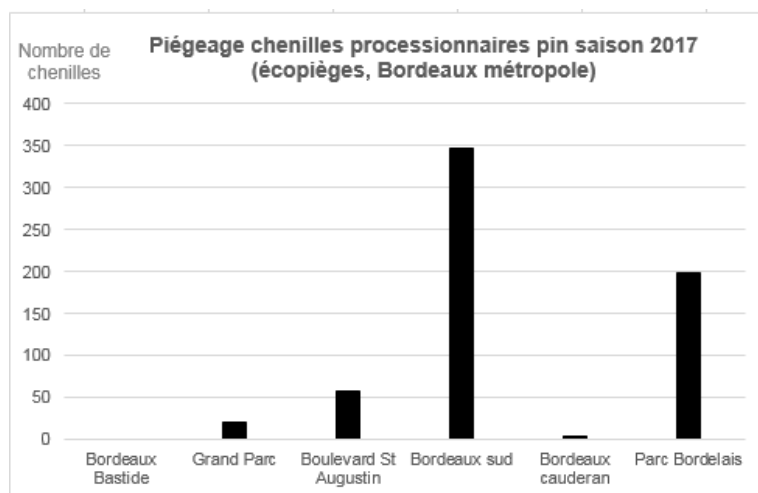
- **Processionnaire du pin**

En mars, les premières processions sont observées. Fin juin, les 1^{ères} captures d'adultes sont enregistrées. Elle se poursuivent jusqu'au mois de septembre mais les effectifs sont faibles.

Le développement des chenilles comprend 5 stades, et c'est à partir du troisième qu'elles deviennent urticantes. Elles posent un **problème sanitaire pour les arbres**, qui en cas de fortes défoliations sur jeunes arbres ou sur arbres déjà dépérissants, deviennent plus sensibles aux maladies. Elles représentent

également un **problème sanitaire pour l'Homme et les animaux de compagnie ou d'élevage** en raison des réactions allergiques provoquées par les poils urticants notamment en cas d'ingestion.

La lutte contre ce ravageur peut être envisagée sur le stade chenille. Tout au long de la saison, Bordeaux Métropole nous a communiqué les relevés de ses 69 écopièges:



La pression de ce ravageur semble inférieure en 2017 que les années précédentes. La **fréquence** est moyenne mais l'**intensité** reste faible.



Pré nid



Chenilles L2



Chenilles L3



Chenilles L5 (dernier stade larvaire)



Procession



Papillon de processionnaire (forme adulte)

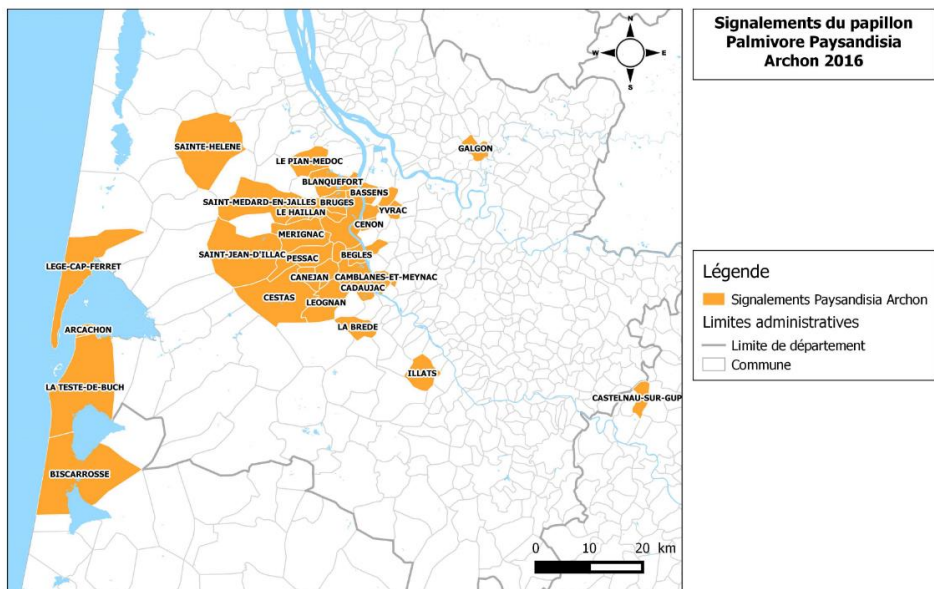
Photos : Séverine Bourda FREDON Aquitaine

- **Papillon palmivore argentin** *Paysandisia archon*

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes
- Présence de sciure en bas du palmier
- Reste d'exuvie accrochée au stipe

En 2016, de nombreux signalements avaient été reçus, suite à la parution d'un article sur le ravageur dans le Sud-Ouest. Ci-contre, les communes touchées par *Paysandisia archon* en 2016 :



Sources : © IGN-GEOFLA © 2014 - FREDON-FDGDON Aquitaine - Cartographie : FREDON-FDGDON Aquitaine, 2016

Durant la saison 2017, les signalements ont été moins nombreux. Les départements touchés sont principalement la Gironde et le Lot et Garonne. Cependant, **la présence de ce ravageur est généralisée** à Bordeaux et les communes en périphérie (espaces publics et privés). Pour le moment, le papillon ne semble pas s'étendre. L'infestation est souvent repérée trop tard et les palmiers touchés n'ont pas d'issue. L'intensité de ce ravageur est donc élevée.



Exuvie (gauche) et larve (droite) de *P. archon*



Adulte (gauche) et symptôme sur palme (droite)

Photos : Séverine Bourda FREDON Aquitaine

Plante invasive

- **Ambroisie à feuille d'armoise** *Ambrosia artemisiifolia* L.

L'ambroisie est une plante hautement allergisante. Sa progression est particulièrement suivie et des mesures de gestion concertées peuvent la limiter. La plante continue chaque année à coloniser les espaces agricoles et non agricoles. Il est donc nécessaire de signaler la plante invasive dès qu'elle est aperçue.

Rappel : cycle biologique de l'ambroisie



Aucun signalement d'ambroisie à feuille d'armoise en espaces verts n'a été reçu en 2017.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Littoral – sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "